



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU MARDI 31 JANVIER 2017**



■ Harmonisation des prix TER sur la nouvelle grande région ■ Arrivée de la LGV ■ L'utilisateur craint des prix prohibitifs ■ Sans dévoiler ses tarifs, la SNCF promet que la tendance n'est pas à la hausse.

# SNCF: l'enjeu des tarifs

Richard TALLET  
rtallet@charentelibre.fr

L'offre s'appelle TGV Max. Elle existe depuis le 25 janvier. 79 € par mois pour les 16-26 ans et un accès illimité à 94% des trains. La SNCF veut taper fort. Dans sa ligne de mire, Blablacar mais aussi les bus Macron. Surtout, la SNCF veut tordre le cou à cette idée assez générale que le train coûte cher. En 2017, l'objectif affiché, c'est la reconquête.

La mission s'annonce difficile, en à peine deux ans, Blablacar a pris une part de marché importante. Et même quand la SNCF casse les prix, elle se heurte à ce gros changement d'habitude chez les jeunes.

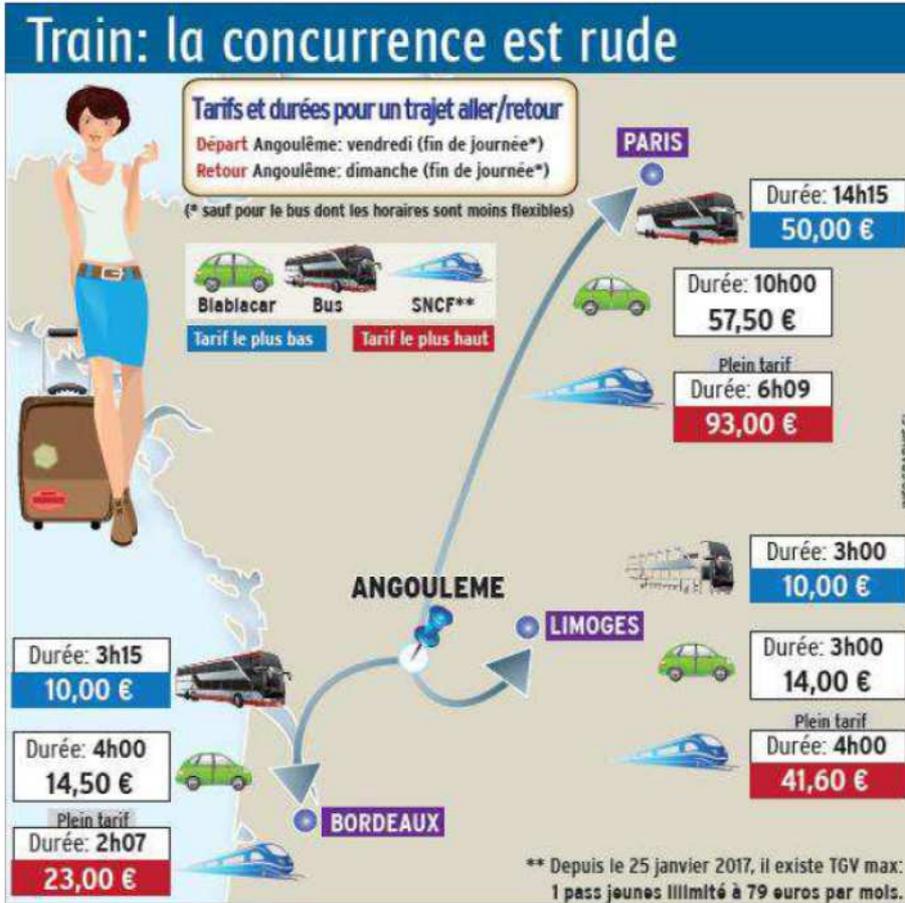
«On a étudié l'offre», raconte la mère d'une étudiante charentaise inscrite à la fac de Poitiers. «Mais ce n'est pas intéressant. Ma fille préfère Blablacar. Elle choisit les trajets à 5 €». Si elle fait un aller-retour par semaine, ça lui coûtera 40 € par mois, moitié moins que TGV Max. «Et comme les covoyageurs sont souvent des étudiants, ils la déposent directement sur le campus».

## «Le TGV le moins cher d'Europe»

Outre cette nouvelle offre, mercredi dernier, à Poitiers, lors d'une conférence de presse sur les grands projets 2017, la SNCF a aussi voulu rassurer sur les futurs tarifs. L'arrivée de la LGV le 2 juillet prochain et l'harmonisation des tarifs TER

»

**Nous avons la volonté de faire des tarifs pour tous, tous les jours pour tous les types de clientèle.**



en Nouvelle-Aquitaine inquiètent l'utilisateur. Pour l'instant, pas de chiffres, «on présentera la nouvelle grille tarifaire du TGV dans quelques semaines», fait patienter Philippe Bru, directeur régional SNCF Mobilité.

«Nous avons la volonté de faire des tarifs pour tous, tous les jours pour tous les types de clientèle. Quant aux TER, l'harmonisation suit son cours», ajoute-t-il. Si on ne connaît pas la nouvelle grille régionale, il y a en revanche déjà beaucoup d'offres occasionnelles, comme le Skipass pour aller skier sur le Liorant dans le Cantal, il y a même des offres Saint-Valentin.

Le directeur régional s'agace quand on lui dit que voyager en train coûte cher. «Le TGV français est le moins cher d'Europe». «On sait offrir des petits prix, ajoute Philippe Bru. Avec les TGV Ouigo, on propose des trajets à 5 € pour les enfants et 10 € pour les adultes entre Marseille et Paris. Et si on s'y prend à l'avance c'est moins cher, si on ne choisit pas un TGV de pointe aussi».

## Comparons ce qui est comparable

Pourtant, si on s'arrête au prix (hors TGV Max ou Ouigo), le

train (TGV ou TER) reste plus onéreux que tous les autres moyens de transport (voir infographie). Mais voyager ne se limite pas à un prix. Il faut des horaires qui correspondent, un temps de trajet adapté à ses besoins et un confort de voyage. Et là, parfois, les 36 € de plus à déboursier pour un aller-retour Angoulême-Paris, en TGV par rapport à un Blablacar, ou les 43 € de plus que le bus, peuvent se justifier.

La SNCF a décidé d'investir sur le confort à bord et l'arrivée des 17 rames Océane le 2 juillet (40 en 2019), offrira le Wifi à

## L'enjeu de la régularité

Les 15.000 clients TER de Poitou-Charentes l'ont constaté. 2016 était une année où les trains n'arrivaient pas à l'heure. «De janvier à septembre, il y a eu une chute significative de 10% de la régularité des trains, constate Philippe Bru, directeur régional SNCF Mobilité. 11,5% des TER avaient plus de 5 minutes de retard. Ça s'est amélioré à partir de septembre, mais le résultat n'est pas bon».

L'explication de ces retards: «Essentiellement les travaux, mais aussi la grève du mois de juin». Pour le directeur régional, l'objectif en 2017, c'est «la reconquête. Nous remettons à plat 85% des sillons pour améliorer les correspondances et répondre mieux au besoin de plus de mobilité». En clair, les TER régionaux vont se mettre au diapason de la LGV pour permettre à des gares délaissées par la grande vitesse, comme Ruffec, de ne pas se sentir trop lésées.

bord, des prises USB et de courant. «Suite aux nombreuses remarques des clients, on a déjà du personnel à bord pour maintenir la propreté, notamment des toilettes», ajoute Eric Redonnet, directeur TGV en Nouvelle-Aquitaine. «Dans ce contexte de concurrence, la fréquentation des TGV a quand même augmenté de 1,3% en 2016», note-t-il.

La question de la pertinence du train se pose surtout pour des trajets de proximité. Comme Angoulême-Limoges. L'état de la voie est tel qu'aujourd'hui, la voiture et même les bus vont plus vite. A des tarifs toujours moins chers que la SNCF. Et même si la voie était entièrement refaite pour permettre aux trains de circuler à la vitesse normale de 100 km/h, le TER arriverait toujours dernier.

Patrice Cardinault

## “ Il faut que l'avion revienne à l'heure



Son aller-retour pour Paris, Patrice Cardinault, de Blanzac, en partance pour des vacances à Cuba, il ne l'a pas payé cher. «70 € et j'ai pris les billets il y a un mois. En revanche, ils sont ni échangeables, ni remboursables. Et comme je n'ai que 2 h 30 entre l'atterrissage de l'avion à Orly au retour et le départ du train

à Montparnasse, il ne faut pas que l'avion soit en retard. Mais je suis optimiste. Je ne prends pas le train souvent, essentiellement quand je pars en voyage. J'avoue que pour cet aller-retour, je m'en sors bien. Mais parfois, il arrive que l'aller coûte plus de 90 €. Je n'ai jamais essayé Blablacar, mon fils en revanche l'utilise beaucoup. Et j'avoue que je n'ai pas regardé les prix des bus. Mais quand on passe la nuit dans un avion, on est content de pouvoir être installé confortablement dans un train pour dormir un peu.»

Danielle Vignes

## “ C'est cher mais moins que la voiture



Elle arrive de Lyon. Elle va à Royan. Un périple mouvementé. Danielle Vignes, jeune retraitée bénéficie des tarifs seniors. «L'aller m'a coûté 84,80 € et le retour 130 €, malgré la réduction. C'est cher mais si je le faisais en voiture, ce serait encore plus cher et beaucoup plus fatiguant. Cette fois-ci, le voyage a été assez stressant.

On a eu 30 minutes de retard à Massy, puis encore 28 minutes à Poitiers. On nous a assuré que la correspondance pour Royan attendrait et en arrivant à Angoulême, le TER était parti. Je suis obligée d'attendre 2 h 40. Au lieu de mettre 7 h, je vais mettre 10 h. Et je ne sais même pas si on sera remboursé de quelque chose. Normalement, on choisit le train parce que c'est plus tranquille, mais je dois dire que ces derniers temps, j'ai toujours un pépin, une vache sur la voie, un suicide. Là, on s'est arrêté en pleine voie, on n'a jamais su pourquoi.»

Vincent Nicolleau

## “ On n'a pas réussi à trouver moins cher



Il a le teint hâlé de celui qui revient du soleil. Vincent Nicolleau prend le train une fois par an pour rejoindre Paris et les aéroports. «Pour deux billets aller-retour Saintes-Roissy, on a payé 300 €. Je trouve que c'est cher. Pourtant, on s'y est pris un mois et demi avant le départ, dès qu'on a eu les horaires d'avion. On a eu beau

chercher, on n'a pas réussi à trouver moins cher. Avec des horaires pas toujours adaptés. On est arrivé 7h avant le décollage de l'avion et au retour, on n'avait que deux heures entre l'avion et le train. A chaque fois qu'on voyage, on prend le train pour la sécurité mais j'avoue que cette fois-ci, en plus, la correspondance n'a pas attendu qu'on arrive, notre TGV avait du retard. On a demandé les formulaires pour se faire rembourser. Mais ce ne sera que 25% et en bon d'achat valable un an. Autant dire qu'on l'a dans le baba.»

# Débat La LGV, quel impact pour la Charente ?

«**A**rrivée de la LGV: ce qui va changer pour le territoire

angoumoisain». Et pour la Charente. C'est le thème du débat co-organisé et animé par *Charente Libre, Sud-Ouest*, la région Nouvelle-Aquitaine et GrandAngoulême, mardi 7 février (1).

Alors que la LGV ouvrira le 2 juillet prochain, qu'est-ce que la Charente peut attendre de sa nouvelle proximité avec l'agglomération bordelaise et Paris ? Quels bénéfices en espérer en terme d'attractivité du territoire, d'emplois, d'économie ? Cette proximité sera-t-elle un atout ou, au contraire, ouvrira-t-elle la porte à un exode ?

Pour répondre à toutes ces questions, seront présents Alain Rousset, le président de Nouvelle-Aquitaine, Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, Xavier Bonnefont, le maire

d'Angoulême. Mais aussi de nombreux représentants du monde économique charentais, tels que Max Hoarau, le directeur de site de la DCNS, Emmanuel Dalmar, directeur commercial de Lisea, Malika Brahmi, présidente-directrice générale du studio 2d3D, Max Sorin, directeur des affaires industrielles de Hennessy, Olivier Barbeau, directeur d'une filiale du groupe Boinaud, Lætitia Taesch-Larivière, directrice des opérations et du développement Silc. Ont aussi annoncé leur participation Claude Maumont, vice-président de la CCI de la Charente et farouche avocat d'une gare-bis à Asnières, et Emilie Richaud, conseillère départementale en charge des infrastructures.

(1) Le débat aura lieu le 7 février, à partir de 18h, à la médiathèque L'Alpha, à Angoulême. Inscriptions par mail à [communication@charentelibre.fr](mailto:communication@charentelibre.fr)

- Les élus de Grand Cognac voteront jeudi les indemnités de leurs vice-présidents
- 11 sur les 15 verront leur indemnité augmenter de 40 à 60% pour atteindre 1 500 €.

# Indemnités: la belle promo des vice-présidents de l'agglo

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

**2** 600 euros brut. C'est le montant que devrait toucher Michel Gourinchas, en tant que président de Grand Cognac. Soit 40% de moins que le maximum autorisé pour une agglomération de moins de 100.000 habitants (4 232 euros). C'est aussi la même indemnité, à quelques euros près, touchée depuis 2014 et son élection à la tête de Grand Cognac. En tant que maire, Michel Gourinchas reçoit également une indemnité de 2 300 euros brut par mois. Pas de changement donc pour celui qui a été élu il y a dix jours à 70% comme président de la nouvelle agglo.

Mais d'autres vont réaliser une sacrée bascule, si le montant des indemnités prévu est bien voté jeudi au Castel par les 96 conseillers de Grand Cognac. Il sera proposé que les 15 vice-présidents soient indemnisés à hauteur de 1 500 euros brut par mois. C'est à 10% près le maximum autorisé par la loi. «*Nous avons voulu ali-*



Les élus de l'agglo Grand Cognac se retrouvent jeudi au Castel pour voter entre autres les indemnités des vice-présidents. Photo M. Bouzzit

*gner l'indemnité sur ce que touchaient les anciens présidents des communautés de communes, soit 1 500 euros environ», justifie Michel Gourinchas (lire aussi ci-contre). Mais ce n'est pas un titre, je considère que vu tout ce qu'il y a à faire pour lancer l'agglo, c'est un véritable travail à mi-temps.*

## Mieux payés qu'à GrandAngoulême

Ceux qui étaient déjà vice-présidents dans les quatre communautés de communes aujourd'hui dissoutes vont ainsi voir leurs indemnités augmenter de 40 à 60%. Ils sont onze dans ce cas sur les quinze vice-présidents nouvellement élus. C'est le cas des cinq anciens vice-présidents de Grand Cognac : Alain Riffaud (Cherves), Chantal Nadeau (Gimeux), Pierre-Yves Briand (Châteaubernard), Lilian Jousson (Louzac) et Pascale Belle (Javrezac) voient leurs indemnités grimper de 940 euros à 1 500 euros. Soit une augmentation de 41% grâce à la fusion des quatre CDC. L'augmentation est encore plus im-

”

**Ce n'est pas un titre. Avec tout ce qu'il y a à faire pour lancer l'agglo, c'est un véritable travail à mi-temps.**

portante du côté de l'ex-Grande-Champagne. Les anciens vice-présidents Gérard Faurie (Angeac-Champagne), François Raud (adjoint à Genté) verront leurs émoluments bondir de 58% en passant de 630 euros à 1 500 euros. Il faut dire qu'ils devront s'occuper de dossiers d'une agglo de 70.000 habitants, alors que la Grande-Champagne n'en avait pas 10.000.

L'augmentation est, elle, de l'ordre de 50% pour les «ex» du Jarnacais Jérôme Sourisseau (Bourg-Charente), François Raby (Jarnac), Nicole Roy (Bassac) ainsi

que l'ancien vice-président de la CDC de Châteauneuf Pierre Berton (Saint-Simeux).

À titre de comparaison, les vice-présidents de Grand Angoulême sont moins indemnisés pour s'occuper du double d'habitants : 1 290 euros chacun pour une agglo de 140.000 habitants. C'est la moitié du maximum auquel ils auraient pu prétendre.

À Grand Cognac, l'enveloppe globale attribuée aux élus sera de 27.500 euros chaque mois. 7% de moins que le maximum autorisé par la loi. Il reste 2 100 euros chaque mois pour atteindre le plafond. Une somme qui pourrait servir pour d'autres élus sur des dossiers spécifiques. «*Nous avons choisi d'élire huit conseillers délégués plutôt que dix, justement pour attendre de mettre en place certains projets prioritaires*», explique Michel Gourinchas.

Ces huit futurs «*conseillers délégués*» toucheront chacun 300 euros. À GrandAngoulême, ces conseillers sont indemnisés au même niveau que les vice-présidents, soit quatre fois plus.

## Légère baisse pour les trois ex-présidents

L'indemnité des trois anciens présidents, aujourd'hui vice-présidents de cette nouvelle agglo n'augmente pas. Elle a même plutôt tendance à baisser de quelques euros pour Véronique Marendat (Grande-Champagne), Annick-Franck Martaud (Jarnacais) et Jean-Paul Zucchi (Châteauneuf) qui avaient un peu plus de 1 500 euros pour leur ancienne fonction. L'ex-président de la CDC de Châteauneuf perd ainsi 353 euros brut par mois, tandis que Véronique Marendat passera de 1 577 euros, son indemnité de présidente de Grande-Champagne, à celle de 1 500 euros pour sa première vice-présidence à Grand Cognac.

## Le Castel prend l'ambiance irlandaise demain



L'ambiance des pubs irlandais, la gigue traditionnelle, les chants gaéliques... le spectacle «Avalon Celtic Dances» s'inscrit dans la plus pure tradition irlandaise. Repro CL

**P**atrick Ourtaau en «rêvait». Il l'a fait. Les planches de la scène du Castel de Châteaubernard vont vibrer demain à 20 heures aux chants et aux sons des claquettes de la danse irlandaise ce mercredi avec «Avalon Celtic Dances».

«Je suis un fan absolu, j'écoute de la musique celtique au quotidien, alors quand la société de production, qui cherchait un prestataire pour co-organiser ce spectacle, m'a contacté, j'ai naturellement sauté sur l'occasion», explique, ravi, le président du comité des fêtes castelbernardin qui sera aux toutes premières loges pour admirer cette troupe de danseurs et musiciens virtuoses tous issus des trois plus grands ensembles de danses celtiques au

monde. «Magique», il n'y a pas d'autres mots vante-t-il à propos de ce spectacle visuel d'une énergie et d'une beauté incroyables pour lequel plus des deux tiers des places se sont envolées.

Un voyage de près de deux heures dans la tradition irlandaise qui puise dans le registre de la comédie musicale pour offrir des tableaux inspirés des légendes celtiques, mêlés aux plus belles mélodies traditionnelles «dont les spectateurs ressortiront sans voix», promet Patrick Ourtaau. Première partie assurée par la jeune chanteuse gensacaise Pauline Pelletier.

«Avalon Celtic Dances», demain mercredi au Castel, à 20 heures. Réservations au 05 45 32 18 91. Billetterie également sur place. Tarif: 38 €.

## MB Sérigraphie s'installe sur la zone du Fief-Fleuri



**MB Sérigraphie, avec à sa tête Hermann Dutarde, espère attirer une clientèle plus nombreuse à Châteaubernard.**

Photo Ghislaine Normand

**L**a petite entreprise de sérigraphie de Chassors poursuit son bout de chemin. Créée en 1991 aux Égards à Nercillac, elle s'est ensuite implantée dans la zone industrielle de Luchac à Chassors. Hermann Dutarde en a pris les commandes en novembre 2015. Depuis quelques semaines, MB Sérigraphie s'est installée dans la zone du Fief-Fleuri à Châteaubernard sur un espace de 200 m<sup>2</sup>. «L'entreprise est plus visible. Les déplacements des clients facilités, explique le patron. Nos nouveaux locaux en open space facilitent la communication entre nous, nous

permettent une meilleure gestion de la production». Les clients voient aussi le matériel en train de fonctionner.

Du nouveau matériel comme une imprimante «à plat» en UV, une imprimante numérique 1 600... «Ces nouvelles machines permettent de proposer un grand nombre de solutions à nos clients, du 'sur-mesure' avec encore plus de qualité. Nous sommes des artisans. Nous proposons des supports de communication à l'unité, en petite et moyenne séries», précise Hermann Dutarde.

## Émotion et optimisme aux vœux

C'est en présence d'une soixantaine de personnes que Mehdi Kalai a présenté ses vœux au nom de son équipe, en rappelant les valeurs d'accueil, de paix et de solidarité en citant un ancien instituteur de la commune, de 1922 à 1954, «*qui avait sous-traité à la police de 1940, le recteur d'académie d'Angoulême*», rappelant le sens de la mise en place de la stèle commémorant le cessez-le-feu en Algérie.

Dans son allocution, le maire a rappelé aussi l'intérêt pour Bréville de faire partie de l'agglo Grand Cognac et de la Nouvelle-Aquitaine. Citant: «*La subvention exceptionnelle de 40 000 € versée par Grand Cognac pour l'achat de matériel nécessaire aux services techniques pour la voirie*», sans oublier l'ex-région Poitou-Charentes qui a versé une subvention de 18 000 € pour la réfection de la toiture de l'école et la pose de panneaux photovoltaïques. La réouverture en novembre dernier du restaurant dénommé «*Le Bistrot des Arts*» a aussi été évoquée.

Le maire a conclu en remerciant les actions des associations et du personnel communal, précisant qu'une modification des heures d'ouverture de la mairie au public



Mehdi Kalai, maire, lors de la présentation des vœux de la municipalité. Photo CL

est envisagée et sera présentée au conseil municipal.

Cette année, la boulangerie ouvrira prochainement ses portes, vraisemblablement en mars, sous la férule de Sébastien et Charlotte Corvez qui était présente à cette cérémonie et qui a fourni la galette. Par contre, Mehdi Kalai fait part de son inquiétude quand à l'avenir de l'école. En effet, le regroupement pédagogique avec Sainte-Sévère prévoit des effectifs inférieurs au seuil minimal de 50 élèves. Une rencontre avec le recteur est prévue prochainement.

### CHÂTEAUBERNARD

Didier MONTRICHARD, son conjoint ;  
ses filles, sa belle-fille, et leurs conjoints,  
ses petits-enfants,  
sa maman,  
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,  
ses beaux-parents  
ainsi que toute la famille,  
parents et amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

### M<sup>me</sup> Katia GATELIER,

survenu dans sa 56<sup>e</sup> année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 2 février 2017, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Gensac-la-Pallue, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

M<sup>me</sup> Gatelier repose à la maison funéraire du Plassin, à Gensac-la-Pallue, entrée 2, où la famille recevra des visites ce jour, mardi 31 janvier, de 15 heures à 19 heures.

PF Hervot - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

# Alerte sur la baisse du quotient intellectuel dans le monde

Serions-nous devenus plus bêtes en 15 ans? Oui, si on en croit une étude publiée en 2013 par la revue britannique "Intelligence" sur laquelle le quotidien Les Echos a attiré l'attention hier. Et ça fait peur: les Français auraient, selon cette revue, perdu 3,8 points de Q.I. entre 1999 et 2009. Les Anglais ne sont pas mieux placés: depuis la seconde

révolution industrielle (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), leur Q.I. moyen aurait reculé de 14 points! Il est donc urgent de refaire une étude globale sur le Q.I. des citoyens du monde, comparable à celle qu'avait effectuée le scientifique britannique Richard Lynn entre 2002 et 2006, dont nous publions les résultats ci-dessous.

Classement des pays selon leur quotient intellectuel moyen



Demain à Châteaubernard, Avalon Celtic Dances, show original de chorégraphes Irlandaises. Photo DR

# Cet après-midi



**Doux et ensoleillé.**  
 Les nuages régressent peu à peu vers le Nord, et les éclaircies prennent alors de l'ampleur, devenant belles sur le Sud de la région en fin d'après-midi. Le vent est modéré de Sud-Est à Sud.

| Day             | Royan  | Cognac | Angoulême | Confolens |
|-----------------|--------|--------|-----------|-----------|
| <b>Mercredi</b> | 7° 14° | 7° 15° | 7° 15°    | 7° 15°    |
| <b>Judi</b>     | 9° 16° | 8° 17° | 8° 17°    | 7° 17°    |
| <b>Vendredi</b> | 8° 13° | 8° 13° | 7° 13°    | 7° 12°    |
| <b>Samedi</b>   | 7° 13° | 6° 13° | 5° 13°    | 5° 12°    |
| <b>Dimanche</b> | 8° 13° | 7° 13° | 6° 13°    | 6° 12°    |
| <b>Lundi</b>    | 7° 14° | 6° 14° | 4° 14°    | 5° 13°    |



# La LGV met les pendules à l'heure

**SNCF** L'entreprise prépare la révolution horaire déclenchée par la mise en service de la LGV le 2 juillet

Plus de 150 cadres régionaux de SNCF Réseau, de SNCF Mobilités et de Mesea, l'entreprise privée chargée de la maintenance de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, se sont réunis hier en séminaire d'études à l'hôtel Ibis-Mériadeck. Un séminaire entièrement consacré à la révolution annoncée du 2 juillet prochain, date à laquelle la SNCF mettra en service, et pour la première fois de sa vie en simultané, deux nouvelles lignes à grande vitesse. Entre Paris et Rennes, d'une part. Entre Paris et Bordeaux d'autre part, grâce aux 340 kilomètres de ligne nouvelle entre Tours et la capitale de Nouvelle-Aquitaine, délégués à l'entreprise privée Lisea.

« Depuis des mois, tous les agents et tous les cadres de la SNCF de Nouvelle-Aquitaine travaillent sur leur partition du 2 juillet, explique Pierre Sablier, responsable de l'exploitation Atlantique 2017. Le but de ce séminaire est de faire jouer ensemble et sans fausse note l'orchestre pour que le concert soit parfait le jour J et, bien sûr, les jours d'après. » Un jour J qui, hier, se situait exactement à 150 jours

de la mise en service des deux LGV. L'un des principaux défis qui se présentent à la SNCF, en dehors de celui de remplir les rames qui assureront 33,5 allers-retours par jour entre Bordeaux et l'Île-de-France, soit 35 000 sièges, est celui d'harmoniser les horaires avec les TER.

## 2 500 horaires changés

Un travail colossal que supervise Gwendoline Laborde, directrice de l'axe TGV Atlantique. « Dès le 2 juillet, tous les horaires de TER sont remis à plat pour être en cohérence avec les TGV », explique-t-elle. « Cela représente 2 500 horaires changés », précise Pierre Sablier. Sans oublier 30 % de TGV en plus et près de 5 % de TER supplémentaires chaque jour.

D'où l'impérieuse nécessité d'accorder les violons avant le début du concert. « Tous les agents ressentent une immense fierté à l'idée de participer à cette journée historique », assure Philippe Bru, le directeur régional de SNCF Mobilités, qui se dit convaincu que « le TER gagnera en fiabilité avec l'arrivée du TGV. Un Ber-



**Le 2 juillet, la SNCF mettra en service deux nouvelles lignes à grande vitesse.** ARCHIVES M.-L.G.

geracois pourra faire un aller-retour à Paris dans la journée, et le temps de trajet Bordeaux-Limoges va tomber à 2 h 30 », cite-t-il en exemple.

**B. L.**

## Macaire abandonne la vice-présidence de la Région

**NOUVELLE-AQUITAINE** Jean-François Macaire, l'ancien président socialiste de Poitou-Charentes, a annoncé samedi qu'il démissionnait de son poste de vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, dont il reste un simple élu. Cette décision intervient après sa prise de poste à la préfecture d'Île-de-France, où il a été nommé début janvier comme chargé de mission à l'hébergement et au logement. Dans un court communiqué, Jean-François Macaire écrit : « Par lettre du 24 janvier, l'autorité préfectorale m'informe que mes nouvelles fonctions ne me permettent pas de prolonger ma participation, même symbolique, à l'exécutif de la Région [...]. J'ai donc remis ce jour ma vice-présidence à la dispo-

sition de l'assemblée régionale [...]. Je demeure membre du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, au sein duquel j'entends poursuivre ma tâche de défense de l'ex-Région Poitou-Charentes, de son identité politique et historique et des intérêts de ses territoires. »

## Un marathon pour Grand-Cognac au Castel

**CONSEIL** Le deuxième Conseil communautaire de l'histoire de Grand-Cognac, dans sa nouvelle configuration à 96 élus, se tiendra à nouveau au Castel, à Châteaubernard, jeudi à partir de 18 h 30. La soirée s'annonce très longue, avec un total de 42 dossiers. Le président, Michel Gourinchas, devrait proposer de compléter le bureau communautaire avec huit conseillers délégués. Il faut également procéder à la désignation de représentants dans diverses instances, et à la régularisa-

tion de diverses procédures. La cérémonie des vœux, elle, se tiendra ce soir à 18 h 30 à l'auditorium de Jamac.

# Un goût d'Irlande au Castel



**Le groupe Avalon Celtic Dances sera la scène du Castel, demain, pour faire découvrir la tradition irlandaise.** PHOTO ARCHIVES DR

Avalon Celtic Dances est attendu au Castel demain, à 20 heures, à l'initiative du comité des fêtes. Une succession de saynètes, en chant, danse, musique et même théâtre, immergera le public dans la tradition irlandaise.

## **Traditions conservées**

« La troupe est constituée d'artistes irlandais et écossais qui tournent parallèlement dans d'autres compagnies. Et certains d'entre eux évoluent dans un autre spectacle connu, "Lord of the dance" », confie la productrice Karine Luçon, qui promet des claquettes irlandaises, des danses traditionnelles de ceili et en « soft shoes », chaussons de danse ir-

landaise. Le groupe Avalon Celtic Dances existe maintenant depuis une dizaine d'années et n'a eu de cesse d'évoluer.

À l'origine, le spectacle était inspiré de la légende arthurienne, d'où le choix du nom Avalon Celtic Dances, rappelle la productrice. Si le nom est resté, le fil artistique s'en est complètement détaché pour assurer un dépaysement total en terres irlandaises.

## **Sandra Balian**

Attention, il n'en reste plus beaucoup de places. Elles sont au tarif de 38 € et 35 € (tarif groupe de 10 personnes).

Tél. 05 45 32 18 91 ou e-mail à [michel.lanceron@orange.fr](mailto:michel.lanceron@orange.fr).

## La colère accouche d'un sourire

La petite appréhension était là en entrant dans la salle de spectacle, samedi soir, au Castel. Sur scène, Andréa Bescond est seule.

« Les Chatouilles ou la danse de la colère », qui a obtenu le Molière du seul en scène en 2016, c'est elle qui l'a écrit, sur une mise en scène de son compagnon Éric Métayer. La météorite émotionnelle et dansée, Andréa Bescond vous creuse dans le fauteuil. On est à hauteur d'Odette, 8 ans, et on éponge le chaos d'une vie qui a basculé le jour où Gilbert, ami de la victime, abuse d'elle. Seule la danse irrigue le petit corps qui grandit. Le ballet humain dévale, Odette reste encombrée de « ses mauvais secrets ».

Andréa Bescond taille dans le vif, et dans l'horreur, on rit. Les jambes coupées, sonné, on se quitte sur un sourire à la vie. À Beyrouth, ce fut le plus beau et intense souvenir scénique de l'artiste : « Je suis sur scène et je viens de jouer "Les Chatouilles". Je vois quelqu'un courir du fond de la salle. La femme s'est jetée dans mes bras, tout le monde s'est arrêté d'applaudir et elle m'a dit "merci pour cette fin ! C'était merveilleux !" » S. B.



**Andréa Bescond a emporté le public dans sa frénésie scénique.** PHOTO SANDRA BALIAN

# Economie et citoyenneté au menu des vœux



**Le maire Lilian Jousson a présenté ses vœux au personnel communal et aux associations.** PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

Mercredi 25 janvier, Lilian Jousson présentait ses vœux à son personnel mais aussi aux associations communales. Après avoir rappelé que 2016 a été une année très calme pour la commune, Lilian Jousson évoquait la fin de la première tranche des travaux d'implantation de Bâche-Gabrielsen dans la commune.

## **Tissu associatif applaudi**

Il ajoutait que si la physionomie du site était complètement modifiée, elle l'avait été sans aucune nuisance. Cette société de cognac poursuit sa croissance, elle a d'ailleurs reçu plusieurs distinctions au niveau mondial et elle donne ainsi une image très positive pour la commune.

Il précisait toutefois que si le dynamisme communal passe par des réussites économiques, il est aussi tri-

butaire de son tissu associatif : « Offrir à nos habitants les moyens de réaliser des activités de loisirs est essentiel », a-t-il rappelé. Lilian Jousson citait également les nouvelles enseignantes à l'école primaires : « M<sup>mes</sup> Labattut et Coll constituent, depuis septembre avec M<sup>me</sup> Neyssensa, la nouvelle équipe éducative. » Et de rappeler que les écoliers bénéficient « d'une cuisine traditionnelle par la volonté de la municipalité ».

Le maire a ensuite évoqué la nouvelle Communauté d'agglomération pour laquelle « 2017 est une nouvelle page à écrire avec des enjeux tout aussi cruciaux que ceux d'il y a vingt ans à la création de la Communauté de commune. » Il s'est dit confiant dans le devenir de cette nouvelle Communauté d'agglomération.

**C.-C.G.**

# Ils fourmillent d'idées pour leur quotidien

La réunion mensuelle de conseil municipal s'est tenue lundi 23 janvier et portait essentiellement sur des validations de conventions concernant la compétence assainissement au profit de Grand-Cognac, ainsi que l'acceptation du Schéma directeur d'accessibilité du réseau Transcom. À suivre, une réunion participative ouverte aux habitants dont une douzaine était venue débattre du « bien-vivre ensemble » dans la commune.

Sous la baguette d'Estelle Narbonne de l'Ifree (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement), un plan de la commune était déployé sur lequel étaient portés les desiderata des habitants, émis lors des trois réunions publiques précédentes.

La première réunion du 3 novembre portait sur le « zéro phyto » alors que les deux suivantes, après visite du bourg en compagnie du bureau d'études chargé de l'aménagement, concernaient les actions à mettre en place pour « bien vivre ensemble ».

La maire Hélène Tournadre précisait qu'il s'agissait de distinguer les actions à mettre en œuvre en premier après s'être posé les bonnes questions. Estelle Narbonne rappelait les cinq thèmes, déjà mis en place : la lutte contre le changement climatique ; la préservation de la biodiversité ;



Une réunion publique s'est tenue sur le « bien-vivre ensemble ».

PHOTO C.-C. G.

la cohésion entre les territoires ; le développement de l'être humain ; les modes de production et de consommation responsables.

## Débordants d'idées

Estelle Narbonne précisait qu'il n'était pas question de rejeter les idées mais au contraire d'en ajouter, pour ensuite les développer et peser le pour et le contre ensemble. Des idées toutes plus constructives les unes que les autres étaient émises,

comme mettre en place un concours pour valoriser l'entretien du marais, privilégier les rencontres intergénérationnelles, consommer différemment ou encore faire en sorte que les gens se rencontrent plus et mieux... Autant d'idées constructives à développer qui mènent à d'autres interrogations : comment ? Où ? Et pourquoi pas, pour certaines actions, une mutualisation avec Gimeux ?

**Colette-Christiane Guné**